

Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par l'association Institut Français de l'Obsolescence dont le siège social est situé à Domaine de la Grâce 58470 GIMOUILLE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro SIRET 914 881 008 00017 - N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR3914881008 ci-après dénommée " IFO" et gérant le site Institut-obsolescence.info et, d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat via le site internet Institut-obsolescence.info dénommée ci-après " l'acheteur ".

Article 1. Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre l'Institut Français de l'Obsolescence et l'acheteur et les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site internet Institut-obsolescence.info. L'acquisition d'un produit à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance préalablement à sa commande. Avant toute transaction, l'acheteur déclare d'une part que l'achat de produits sur le site Institut-obsolescence.info est sans rapport direct avec son activité professionnelle et est limité à une utilisation strictement personnelle et d'autre part avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de ventes.

L'association IFO conserve la possibilité de modifier à tout moment ces conditions de ventes, afin de respecter toute nouvelle réglementation ou dans le but d'améliorer l'utilisation de son site. De ce fait, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Article 2. Adhésions

Les adhésions proposées sont celles qui figurent sur le site Institut-obsolescence.info de l'association IFO. L'association IFO se réserve le droit de modifier à tout moment la gamme des adhésions. Chaque adhésion est présentée sur le site internet sous forme d'un descriptif reprenant ses principales caractéristiques. La vente des adhésions présentées dans le site Institut-obsolescence.info est destinée à tous les acheteurs.

Article 3. Produits

Les produits proposés sont ceux qui figurent sur le site Institut-obsolescence.info de l'association IFO, qui se réserve le droit de modifier à tout moment la gamme des produits. Chaque produit est présenté sur le site internet sous forme d'un descriptif reprenant ses principales caractéristiques. La vente de ces produits présentés dans le site Institut-obsolescence.info est destinée à tous les acheteurs.

Article 3. Tarifs

Les prix figurant au catalogue internet des adhésions sont des prix en Euros (€) toutes taxes comprises (TTC) tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande. Tout changement du taux de la TVA pourra être répercuté sur le prix des produits. L'association IFO se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant au catalogue le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur.

Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de livraison, facturés en supplément du prix des produits achetés suivant le montant total de la commande. En France métropolitaine, pour toute commande supérieure ou égale à 500 euros TTC, les frais de port sont offerts ; pour toute commande inférieure à 500 euros TTC, un forfait de participation aux frais d'expédition sera ajouté.

Article 4. Commande et modalités de paiement

Avant toute commande, l'acheteur doit créer un compte sur le site Institut-obsolescence.info. La rubrique de création de compte est accessible directement depuis la barre de menu. A chaque visite, l'acheteur, s'il souhaite commander ou consulter son compte (état des commandes, profil...), devra s'identifier à l'aide de ces informations. L'association IFO propose à l'acheteur de commander et régler ses produits en plusieurs étapes, avec 4 options de paiement au choix :

L'acheteur sélectionne les adhésions/produits qu'il souhaite commander dans le « panier », modifie si besoin (quantités, références...), vérifie l'adresse de livraison/facturation ou en renseigne une nouvelle. Le cas échéant, les frais de port seront calculés et soumis à l'acheteur, ainsi que le nom du transporteur. Ensuite, l'acheteur choisit le mode de paiement de son choix. Dès validation, l'acheteur reçoit un bon de commande confirmant l'enregistrement de sa commande.

1. Paiement par chèque

Afin de finaliser son paiement et déclencher le traitement de sa commande, l'acheteur doit imprimer le bon de commande, et l'envoyer accompagné de son chèque libellé à l'ordre de « Institut Français de l'Obsolescence » à l'adresse suivante : Institut Français de l'Obsolescence, 4 Jouy 41240 VILLERMAIN.

Aucun paiement en espèces ne doit être envoyé. Seuls les chèques émis par une banque française seront acceptés. Dès réception du chèque, la commande sera traitée et l'acheteur en sera informé par courriel. L'association IFO expédiera, le cas échéant, les produits au plus tôt 8 jours ouvrés après encaissement du chèque correspondant à la commande, sous réserve de provisions.

2. Paiement par virement bancaire

Afin de finaliser son paiement et déclencher le traitement de sa commande, l'acheteur doit effectuer le virement correspondant au montant de sa commande vers le compte bancaire de l'association IFO. Dès réception du virement, la commande sera traitée et l'acheteur en sera informé par courriel. L'association IFO expédiera, le cas échéant, les produits au plus tôt 8 jours ouvrés après réception du virement correspondant à la commande, sous réserve de provisions.

3. Paiement par Carte Bancaire

L'acheteur est redirigé sur l'interface sécurisée afin de renseigner en toute sécurité ses références de carte bancaire personnelle. Si le paiement est accepté, la commande est enregistrée et le contrat définitivement formé. Le paiement par carte bancaire est irrévocable. En cas d'utilisation frauduleuse de celle-ci, l'acheteur pourra exiger l'annulation du paiement par carte, les sommes versées seront alors recréditées ou restituées. La responsabilité du titulaire d'une carte bancaire n'est pas engagée si le paiement contesté a été prouvé effectué frauduleusement, à distance, sans utilisation physique de sa carte. Pour obtenir le

remboursement du débit frauduleux et des éventuels frais bancaires que l'opération a pu engendrer, le porteur de la carte doit contester, par écrit, le prélèvement auprès de sa banque, dans les 70 jours suivant l'opération, voire 120 jours si le contrat le liant à celle-ci le prévoit. Les montants prélevés sont remboursés par la banque dans un délai maximum d'un mois après réception de la contestation écrite formée par le porteur. Aucun frais de restitution des sommes ne pourra être mis à la charge du titulaire.

L'association IFO expédiera, le cas échéant, les produits au plus tôt 8 jours ouvrés après réception du virement correspondant à la commande, sous réserve de provisions.

4. Paiement par bon de commande

Afin de finaliser son paiement et déclencher le traitement de sa commande, l'acheteur doit sélectionner « paiement par bon de commande » (Votre entreprise ou établissement paie pour vous).

Dans ce cas, L'association IFO émettra la facture au nom de l'entreprise indiquée sur le bon de commande, en y ajoutant les références demandées. Votre commande sera effective lorsque le règlement nous sera parvenu.

L'association expédiera, le cas échéant, les produits au plus tôt 8 jours ouvrés après réception du virement correspondant à la commande, sous réserve de provisions.

La confirmation d'une commande entraîne acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. Si l'acheteur possède une adresse électronique et s'il l'a renseignée sur son bon de commande, l'association IFO lui communiquera par courrier électronique la confirmation de l'enregistrement de sa commande.

Si l'acheteur souhaite contacter l'association IFO, il peut le faire par email à l'adresse suivante : finances@institut-obsolence.fr.

Enfin, la dernière étape lui propose de vérifier l'ensemble des informations, prendre connaissance et accepter les présentes conditions générales de vente en cochant la case correspondante, puis l'invite à valider sa commande en cliquant sur le bouton « Confirmer ma commande ». Ce dernier clic forme la conclusion définitive du contrat.

Article 5. Réserve de propriété

L'association IFO conserve la propriété pleine et entière des produits vendus jusqu'au parfait encaissement du prix, en principal, frais et taxes compris.

Article 6. Rétractation

En vertu de l'article L121-20 du Code de la consommation, l'acheteur dispose d'un délai de quatorze jours ouvrables à compter de la livraison de leur commande pour exercer son droit de rétractation et ainsi faire retour du produit au vendeur pour échange ou remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour.

Article 7. Livraison

Les livraisons sont faites à l'adresse indiquée sur le bon de commande qui ne peut être que dans la zone géographique convenue. Les commandes sont effectuées par La Poste via COLISSIMO, service de livraison avec suivi, remise sans signature. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif ; si ceux-ci dépassent trente jours à compter de la commande, le contrat de vente pourra être résilié et l'acheteur remboursé. L'association IFO pourra fournir par e-mail à l'acheteur le numéro de suivi de son colis. L'acheteur est livré à son domicile par son facteur. En cas d'absence de l'acheteur, il recevra un avis de passage de son facteur, ce qui lui permet de retirer les produits commandés au bureau de Poste le plus proche, pendant un délai indiqué par les services postaux. Les risques liés au transport sont à la charge de l'acquéreur à compter du moment où les articles quittent les locaux de l'association IFO. L'acheteur est tenu de vérifier en présence du préposé de La Poste ou du livreur, l'état de l'emballage de la marchandise et son contenu à la livraison. En cas de dommage pendant le transport, toute protestation doit être effectuée auprès du transporteur dans un délai de trois jours à compter de la livraison.

Article 8. Garantie

Tous les produits fournis par l'association IFO bénéficient de la garantie légale prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil. En cas de non-conformité d'un produit vendu, il pourra être retourné à l'association IFO qui le reprendra, l'échangera ou le remboursera. Toutes les réclamations, demandes d'échange ou de remboursement doivent s'effectuer par voie postale à l'adresse suivante : Institut Français de l'Obsolescence, 4 Jouy 41240 VILLERMAIN, dans un délai de trente jours après livraison.

Article 9. Responsabilité

L'association IFO, dans le processus de vente à distance, n'est tenue que par une obligation de moyens. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

Article 10. Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site Institut-obsolescence.info sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de l'association IFO. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient sous forme de photo, logo, visuel ou texte.

Article 11. Données à caractère personnel

L'association IFO s'engage à préserver la confidentialité des informations fournies par l'acheteur, qu'il serait amené à transmettre pour l'utilisation de certains services. Toute information le concernant est soumise aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. A ce titre, l'internaute dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations le concernant. Il peut en faire la demande à tout moment par courrier à l'adresse suivante : Institut Français de l'Obsolescence, 4 Jouy 41240 VILLERMAIN

Article 12. Règlement des litiges

Les présentes conditions de vente à distance sont soumises à la loi française. Pour tous litiges ou contentieux, le Tribunal compétent sera celui de Nevers.